

**Sujet :** [INTERNET] observations DIG Gave Héas

**De :** Valerie BORDERE <valerie\_bordere@hotmail.fr>

**Date :** 24/09/2020 22:11

**Pour :** "jean-claude.lassarrette@wanadoo.fr" <jean-claude.lassarrette@wanadoo.fr>

**Copie à :** "pref-diggaveheas@hautes-pyrenees.gouv.fr" <pref-diggaveheas@hautes-pyrenees.gouv.fr>

Monsieur,

Comme convenu lors de notre visite du 16 septembre 2020, vous trouverez ci-joint le courrier concernant l'enquête d'utilité publique sur le gave de Héas.

Restant à votre disposition, pour tous renseignements complémentaires.

Vous en souhaitant bonne réception,

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Valérie BORDERE

06.70.25.19.11

— Pièces jointes : —

---

observations DIG Gave Héas.pdf

40,8 Ko

Mme BORDERE Monique  
Et ses enfants  
13 rue du Bayet  
65400 GEZ ARGELES  
06.71.42.84.12.  
06.70.25.19.11.

Gez, le 23 septembre 2020,

Monsieur Le Commissaire Enquêteur,

Nous sommes propriétaires de la maison d'habitation située sur la parcelle 477, à Héas sur la commune de Gèdre.

Le 18 juin 2013, nous avons subi d'importants dégâts suite à l'inondation de notre maison.

Nous avons pourtant soulevé durant de nombreuses années le manque d'entretien et l'abandon total de travaux sur le lit du gave d'Héas et de ses abords en amont et en aval de notre propriété. Le gave en crue commençait déjà à s'approcher des habitations.

La digue existant depuis 1982 a été au cours des années fragilisée, et détruite.

Le secteur a été rudement touché par les crues en 2005, octobre 2012 et juin 2013.

Pour que le modelage proposé soit pérenne, il faudra programmer un entretien efficace, en amont et en aval afin d'éliminer les embâcles et des ensablements. Programmer un budget d'entretien afin que la situation ne s'aggrave.

Nous regrettons le manque de concertation avec les services de l'Etat, nous avons été informés tardivement du suivi des dossiers et du rejet de chaque proposition. En tant que riverains, nous aurions souhaité être consultés et invités aux réunions de concertations préalables.

Nous sommes depuis toujours attachés à cette vallée, de par nos ancêtres, mon mari étant né à Héas, nous avons suivi la transformation de cette vallée au fil des crues successives. Nous pensons que la préservation de la nature, la valorisation du patrimoine de l'UNESCO, doit aussi se faire par la préservation des habitations et de ses habitants. Cette vallée ne doit pas devenir un espace sauvage. La faune et la flore ne pourront se développer que si leur habitat est préservé et entretenu, et non dévasté à chaque débordement du gave.

Il est urgent d'intervenir, car le terrain est actuellement très encombré par des monticules de gravats, et d'arbres, l'eau n'arrive plus à s'écouler venant créer un lac en aval de la maison. Nous souhaiterions la mise en place de protections localisées des habitations de style batardeaux que nous pourrions mettre en place en cas de danger. Un système d'alerte placé en amont pourrait permettre de nous prévenir.

Nous remercions toutes les personnes qui nous ont soutenues et qui ont participé à ce projet. Et nous espérons que les travaux prévus seront contrôlés, afin que le budget alloué ne soit pas dépensé inutilement.

Restant à votre disposition, veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Famille BORDERE